Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: - (2009)
Heft: [2]: Brigade infanterie 2

Artikel: Portrait du groupe artillerie 2
Autor: Segesser, Michel
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-348911

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

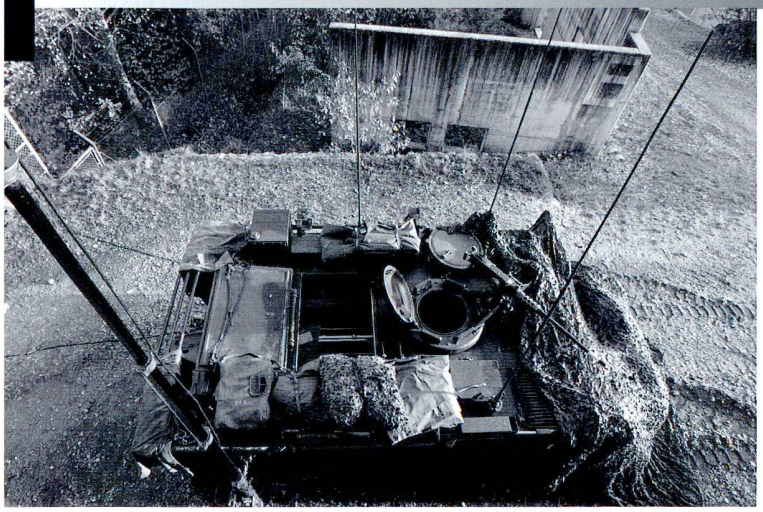

Le poste central de tir (PCT) de batterie est relié au système INTAFF du groupe et de la brigade.

Gr art 2

Portrait du groupe artillerie 2

Lt col Michel Segesser

Cdt gr art 2

Le groupe artillerie 2 (gr art 2) est un corps de troupe de réserve créé avec la mise en place de l'Armée XXI. Comme il s'agit d'une formation de réserve, seuls les officiers EM et les commandants de batteries sont encore appelés à faire quelques jours de service lors d'un exercice d'état-major (EM) par an.

Le gr art 2 souffre de la carence de trois éléments clés, typiques pour un groupe de réserve :

Esprit de corps

Le groupe ne faisant pas de service de troupe, un véritable esprit de corps ne peut pas s'établir. Mais au niveau de l'EM règne une bonne camaraderie et un bon soutien lors de nos exercices annuels à Kriens.

Connaissance au niveau de la conduite et dans le domaine « artillerie »

Le problème évident d'une troupe de réserve est d'être hors du circuit de la formation de nouveaux systèmes. Cela est valable tant pour les systèmes techniques reliés à l'arme principale de l'artillerie que pour les systèmes opérationnels tactiques et de conduite. L'impossibilité de suivre l'évolution ainsi que l'impossibilité d'avoir une formation et un entraînement lors d'un cours de répétition engendre une perte continuelle de savoir faire.

Effectifs

Depuis sa mise en place en 2004, l'EM n'a jamais dépassé un effectif de 30% de ses fonctions. Ceci ne permet pas un entraînement de la conduite et du travail EM. Les officiers participant à l'exercice annuel doivent reprendre des fonctions inconnues et ne peuvent pas s'entraîner dans leurs domaines propres. Ceci n'est pas seulement peu satisfaisant pour le bon fonctionnement de l'EM, qui actuellement ne pourrait participer à un engagement, mais c'est également très frustrant pour les personnes. On demande à des officiers de milice, tous dans des fonctions importantes dans notre économie, de s'engager pour un événement dont les conditions ne permettent pas de réussir ! Cette situation dure depuis trop de temps et je ne vois pas de volonté d'y apporter des changements, ni de la part des autorités militaires ni de celle des autorités politiques.

Je tiens à remercier l'engagement continu de chaque officier du groupe artillerie 2 et de surmonter ces circonstances défavorables lors de chaque service. Un engagement qui est un signe fort pour notre Etat et son armée. Mais j'espère réellement que les autorités militaires et politiques auront le courage de prendre des mesures rapidement en vue changer la situation des troupes de réserve.

M.S.